

Département des services d'appui et de gestion pour le développement

Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique

New York, 2-6 juin 1997

Vol. I — Rapport de la Conférence



Nations Unies

Département des services d'appui et de gestion pour le développement

**Sixième Conférence cartographique régionale
des Nations Unies pour l'Amérique**

New York, 2-6 juin 1997

Vol. I — Rapport de la Conférence



Nations Unies

New York, 1997

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les documents officiels de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, qui s'est tenue à New York, du 2 au 6 juin 1997, sont publiés en deux volumes :

Volume I - Rapport de la Conférence

Volume II - Documents techniques

Les documents officiels des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Amérique ont été publiés sous les cotes suivantes : E/CONF.67/3 (numéro de vente : E/F/S.77.I.13) et E/CONF.67/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.79.I.14) pour la première Conférence; E/CONF.71/3 (numéro de vente : E/F/S.81.I.4) et E/CONF.71/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.82.I.14) pour la deuxième Conférence; E/CONF.77/3 (numéro de vente : E/F/S.85.I.14) et E/CONF.77/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.88.I.19) pour la troisième Conférence; E/CONF.81/3 (numéro de vente : E/F/S.89.I.8) et E/CONF.81/3/Add.1 (numéro de vente : E/F/S.92.I.2) pour la quatrième Conférence; enfin E/CONF.86/3 (numéro de vente : E/F/S.94.I.4) pour la cinquième Conférence.

E/CONF.90/3

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.98.I.5

ISBN 92-1-200228-5

Copyright © Nations Unies

Tous droits réservés

Imprimé aux États-Unis d'Amérique

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE	1 - 15	1
A. Mandat	1	1
B. Ouverture de la Conférence	2	1
C. Participation	3	1
D. Ordre du jour	4	1
E. Adoption du règlement intérieur	5	1
F. Élection du Bureau	6	1
G. Objectifs de la Conférence	7	1
H. Organisation des travaux	8	2
I. Commissions techniques	9 - 11	2
J. Documentation	12	2
K. Vérification des pouvoirs	13	3
L. Clôture de la Conférence	14 - 15	3
II. SÉANCES PLÉNIÈRES	16 - 30	4
III. TRAVAUX DE LA COMMISSION I : RESSOURCES FONCIÈRES ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	31 - 36	9
IV. TRAVAUX DE LA COMMISSION II : TECHNIQUES FAVORISANT LE PROGRÈS	37 - 50	11
V. TRAVAUX DE LA COMMISSION III : STOCKAGE, NORMALISATION ET PRÉSENTATION DES DONNÉES	51 - 57	14
VI. RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE		17
A. Liste des résolutions		17
B. Texte des résolutions		17
<u>Annexes</u>		
I. LISTE DES PARTICIPANTS		26
II. ORDRE DU JOUR		35
III. LISTE DES DOCUMENTS		36
IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SEPTIÈME CONFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE RÉGIONALE DES NATIONS UNIES POUR L'AMÉRIQUE		41

I. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

A. Mandat

1. La sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 2 au 6 juin 1997. Elle avait été convoquée en application de la décision 1993/225 du Conseil économique et social, en date du 12 juillet 1993.

B. Ouverture de la Conférence

2. Au nom du Département des services d'appui et de gestion pour le développement et en sa qualité de Secrétaire exécutif de la Conférence, la Directrice de la Division du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles a ouvert la Conférence et souhaité la bienvenue aux participants. Elle a souligné comment l'évolution récente des techniques et des moyens de communication pourrait faire de la cartographie un outil au service du développement durable aux niveaux national, régional et international.

C. Participation

3. La Conférence a réuni 94 participants représentant 38 pays, des institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales et des organisations scientifiques internationales, dont la liste figure à l'annexe I du présent rapport.

D. Ordre du jour

4. La Conférence a adopté son ordre du jour (E/CONF.90/1), qui figure, tel qu'adopté, à l'annexe II du présent rapport.

E. Adoption du règlement intérieur

5. À sa première séance plénière, la Conférence a adopté sans le modifier son règlement intérieur (E/CONF.90/2).

F. Élection du Bureau

6. La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président : M. Carlos M. Jarque (Mexique)

Vice-Président : M. Roberto López Meyer (El Salvador)

Rapporteur : M. Peter Parkinson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

G. Objectifs de la Conférence

7. La Conférence visait essentiellement à offrir aux responsables des pouvoirs publics, aux planificateurs, aux scientifiques et aux experts de l'Amérique et des autres régions un lieu de rencontre où ils pourraient discuter de leurs préoccupations communes – besoins, problèmes, expérience – dans les domaines des levés et des plans, de la cartographie, de l'hydrographie, de la télédétection et des systèmes d'information géographique, en abordant notamment les aspects relatifs à l'éducation et à la formation, les impératifs scientifiques et

techniques, ainsi que les problèmes et les avantages des applications pratiques. La Conférence avait en outre pour objectifs particuliers : de rendre compte de la suite donnée aux résolutions de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique et de faire le point sur l'apport des levés et de la cartographie à la mise en oeuvre d'Action 21.

H. Organisation des travaux

8. La Conférence a adopté l'organisation des travaux proposée par le Secrétariat.

I. Commissions techniques

9. La Conférence a créé trois commissions techniques et leur a renvoyé les points de l'ordre du jour comme suit :

Commission I : RESSOURCES FONCIÈRES ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
Points 5 d) et 5 f)

Commission II : TECHNIQUES FAVORISANT LE PROGRÈS
Points 5 a) et 5 e)

Commission III : STOCKAGE, NORMALISATION ET PRÉSENTATION DES DONNÉES
Points 5 b), 5 c), 5 g) et 5 h)

10. Les points 1 à 4 et 6 à 8 ont été examinés en séance plénière.

11. Les personnalités ci-après ont été élues Président et Rapporteur des différentes commissions :

Commission I : Ressources foncières et gestion de l'environnement

Président : M. Santiago Borrero Mutis (Colombie)

Rapporteur : M. Alexandrino Njuki (Kenya)

Commission II : Techniques favorisant le progrès

Président : M. Costas Armenakis (Canada)

Rapporteur : Lieutenant-colonel Panagiotis Mallis (Grèce)

Commission III : Stockage, normalisation et présentation des données

Président : M. Manuel García-Pérez (Espagne)

Rapporteur : M. Douglas L. Brown (États-Unis d'Amérique)

J. Documentation

12. On trouvera à l'annexe III du présent rapport la liste des communications présentées à la Conférence. Les documents techniques seront, après révision et édition, publiés dans un volume distinct, comme actes de la Conférence.

K. Vérification des pouvoirs

13. La Commission de vérification des pouvoirs, composée du Président et du Vice-Président, a fait savoir que les pouvoirs de tous les représentants étaient en bonne et due forme.

L. Clôture de la Conférence

14. À sa séance de clôture, le 6 juin 1997, la Conférence a adopté son projet de rapport, 10 résolutions et l'ordre du jour provisoire de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, qui doit se tenir pendant cinq jours ouvrables au plus tard en l'an 2001. L'ordre du jour provisoire, axé essentiellement sur l'évaluation et l'amélioration constantes de l'apport des levés et de la cartographie à la mise en oeuvre d'Action 21¹, figure, tel qu'approuvé, à l'annexe IV du présent rapport. Les résolutions adoptées par la Conférence portent essentiellement sur le transfert des techniques, l'harmonisation et la normalisation des ensembles de données, le rôle et la participation des organisations non gouvernementales et d'autres aspects pouvant permettre aux États membres de la région de tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent les techniques cartographiques et leurs applications dans les domaines de l'information et de la communication.

15. La Conférence a remercié le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour la réception qu'il a offerte aux participants. Elle a également exprimé sa reconnaissance au Président de la Conférence et aux présidents des commissions pour la bonne marche des travaux, ainsi qu'aux autres membres du Bureau et aux fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies pour les excellents services fonctionnels qui ont contribué au bon déroulement de la Conférence.

Note

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8), résolution I, annexe II.

II. SÉANCES PLÉNIÈRES

A. Déclaration liminaire du Président

16. Le Président a ouvert la Conférence en évoquant les tâches ardues qu'imposaient à la communauté internationale les changements démographiques (pression démographique, urbanisation rapide), les tendances économiques (mondialisation et passage des activités primaires aux activités tertiaires), la nécessité de gérer sagement les ressources naturelles de la planète, et les progrès technologiques. La rapidité de l'évolution et les pressions qui en résultaient dans tous ces domaines exigeaient une meilleure planification globale, les cartographes ayant un rôle décisif à jouer en la matière. Le Président a conclu en invitant la Conférence à examiner les réalisations des participants en vue d'échanger des idées. Le principal objectif était de faciliter l'élaboration de stratégies cartographiques pour chaque pays et pour l'ensemble de la région.

B. Rapports des organisations gouvernementales et non gouvernementales

17. Les 14 pays suivants ont présenté des rapports à la Conférence : Argentine, Brésil, Chine, Colombie, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Fidji, Honduras, Inde, Japon, Kenya, Mexique, Pays-Bas et Russie. Les thèmes évoqués le plus souvent étaient les suivants :

a) Les organismes publics de cartographie souffraient de la réduction des ressources qui leur étaient allouées;

b) Des pressions s'exerçaient pour transférer au secteur privé les activités cartographiques du secteur public;

c) De nouvelles technologies en cours d'introduction livreraient des données géographiques numériques permettant d'établir de meilleures cartes et d'alimenter les systèmes d'informations géographiques;

d) L'utilisation des images satellites et des systèmes de positionnement universel était en progression;

e) Il existait un besoin constant de cartes topographiques et thématiques;

f) La production de données et de cartes pour le cadastre devait être une priorité;

g) Il était de plus en plus urgent de promouvoir l'usage des systèmes d'information géographique, notamment pour la planification et la gestion des ressources naturelles;

h) Les réseaux géodésiques s'amélioraient.

18. Avant de présenter le rapport de son pays, le représentant de la Colombie a déploré que les pays d'Amérique latine ne soient pas suffisamment représentés à la Conférence. La question a été ensuite débattue par des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU et du Bureau de la Conférence.

19. Quatre organisations, dont des organisations non gouvernementales, ont présenté des communications : Comité européen des responsables de la cartographie officielle (CERCO), Association cartographique internationale (ACI), Société internationale de photogrammétrie et télédétection (SIPT) et Fédération internationale des géomètres (FIG).

20. Le représentant de la Finlande a présenté une communication sur les activités du Comité européen des responsables de la cartographie officielle (CERCO). Le CERCO, fondé par cinq organismes publics de cartographie et comptant 34 membres, avait pour principaux objectifs d'encourager les organismes cartographiques nationaux d'Europe à échanger des informations sur des questions d'intérêt commun, d'influencer le développement de la cartographie en Europe et de déterminer les domaines dans lesquels il serait opportun d'adopter des principes d'action communs. L'un des enseignements importants que l'on pouvait tirer des activités du CERCO était que les organismes cartographiques nationaux d'une région – dans le cas du CERCO, l'Europe – pouvaient utilement s'associer, indépendamment des structures gouvernementales en vue de promouvoir des principes d'action et des innovations dans l'intérêt des participants. Organisation structurée, le CERCO démontrait combien la coopération régionale pouvait être fructueuse lorsqu'elle bénéficiait de l'action diligente des cartographes concernés.

21. La Société internationale de photogrammétrie et télédétection (SIPT), organisation non gouvernementale, avait pour objectif de favoriser le renforcement de la coopération internationale en vue de promouvoir les progrès de la photogrammétrie, de la télédétection et de leurs applications. Ses commissions techniques et ses groupes de travail étudiaient notamment les questions suivantes : satellites commerciaux d'observation de la terre, radar à synthèse d'ouverture (RSO), interférométrie, capteurs intégrés avec système de positionnement universel et système de navigation par inertie, photogrammétrie numérique, interprétation des images, systèmes d'information géographique en trois dimensions, intégration de la télédétection et des systèmes d'information géographique, établissement de cartes mondiales à partir de données satellitaires et normes.

22. L'Association cartographique internationale (ACI), autre organisation non gouvernementale qui visait à promouvoir la cartographie et ses applications et à échanger des informations sur les activités cartographiques dans le monde entier, se présentait comme un corps de bénévoles comptant 80 pays membres et 15 membres affiliés. Elle s'intéressait notamment aux questions suivantes : nouvelle donne de la cartographie, caractéristiques et normes d'évaluation des métadonnées, qualité de l'information géographique, application de la norme ISO 9000 à la production cartographique, diffusion d'atlas nationaux sur CD-ROM et sur la toile (World Wide Web), éducation et formation cartographique, cartographie marine, ainsi que les cartes et les enfants. L'ACI était présente sur les cinq continents : commissions et groupes de travail, parrainage de réunions, séminaires de formation, conférences techniques et réunions tenues à l'occasion d'autres conférences internationales, par exemple celles de l'Union géographique internationale (UGI).

23. La Fédération internationale des géomètres, organisation non gouvernementale accréditée regroupant des associations professionnelles, agissait par l'intermédiaire d'un bureau dont les membres assuraient la présidence à tour de rôle pendant quatre ans. La plupart de ses activités étaient confiées à des commissions qui couvraient notamment les domaines suivants : pratique professionnelle, éducation, systèmes d'information sur les

sols/systèmes d'information géographique et infrastructure d'information géographique, levés d'études, levés hydrographiques, techniques géométriques et cartographiques, cadastre et aménagement des terres, planification et gestion de l'environnement, évaluation et économie de la construction. Plusieurs de ces commissions organisaient ou parrainaient des réunions annuelles, la FIG elle-même organisant un congrès tous les quatre ans. La FIG, qui représentait environ 70 pays et travaillait en étroite collaboration avec des organisations internationales telles que l'ONU, a présenté deux communications : l'une sur la Déclaration de Bogor sur la réforme du cadastre et l'autre sur la gestion stratégique de la réforme du cadastre.

24. Le représentant des Pays-Bas a présenté une communication sur l'impact des progrès obtenus en matière de production et de diffusion de données géospatiales sur la structure des cours de formation organisés par l'Institut international des levés aérospatiaux et sciences de la terre. Après avoir évoqué le monde passionnant de la cartographie et les problèmes auxquels se heurtaient les organismes cartographiques, il a passé en revue les besoins actuels en matière de formation. Le personnel des organismes cartographiques n'étant plus tenu de se spécialiser comme cela avait été le cas auparavant, l'Institut avait conçu un ensemble de modules pluridisciplinaires portant sur l'ensemble de la géomatique : photogrammétrie, télédétection, cartographie et visualisation des informations géographiques, information spatiale et informatique appliquée, et gestion des informations géographiques. Les contraintes de temps faisaient que les cours étaient brefs et intensifs, complétés ensuite par l'enseignement à distance.

25. Le Secrétariat a présenté une communication sur les activités que menait l'ONU par l'intermédiaire du Département des services d'appui et de gestion pour le développement, ce qui a encouragé le représentant de Fidji à plaider la cause des régions isolées telles que les pays de la région du Pacifique, qui avaient généralement du mal à accéder aux données satellitaires, problème auquel l'installation d'une station réceptrice dans la région permettrait de remédier.

26. Le représentant du Japon a fait une brève déclaration sur la formation que le Japon dispensait à d'autres pays, recevant des stagiaires, dépêchant des experts ou coopérant à divers projets. Il en a donné le Kenya pour exemple. Le représentant du Kenya a remercié le Japon de l'aide ainsi apportée à son pays.

27. Les exposés des organisations gouvernementales et non gouvernementales ont débouché sur les conclusions suivantes :

a) L'informatique et les technologies spatiales, conjuguées aux progrès des télécommunications, permettaient de disposer d'informations cartographiques de meilleure qualité;

b) Les organisations non gouvernementales pouvaient jouer un rôle déterminant en concentrant l'attention sur les questions revêtant une importance particulière pour les organismes publics de cartographie;

c) Les organisations non gouvernementales pouvaient promouvoir et coordonner des activités visant la définition de solutions régionales et mondiales, par exemple celle de normes pour le formatage des données géospatiales;

d) Les organismes publics de cartographie souffraient de la diminution des ressources qui leur étaient allouées alors même qu'ils devaient répondre à

des exigences croissantes et de plus en plus complexes, et notamment fournir des données géographiques et cartographiques numériques pour alimenter les systèmes d'information géographique et mettre à jour les produits cartographiques;

e) Les organismes cartographiques nationaux n'avaient pas tous le même niveau de développement et les écarts se creusaient en raison du manque de ressources et des coûts liés au progrès technologique;

f) Les pouvoirs publics tendaient à confier au secteur privé les activités cartographiques relevant du secteur public;

g) L'activité prioritaire attendue des organismes publics de cartographie de la région était la mise à jour du cadastre, permettant de mener à bien les programmes d'enregistrement des biens immobiliers et des limites de propriété.

28. Sous la direction du Président, les membres du Bureau, avec les fonctionnaires du Secrétariat ont échangé des vues sur les objectifs et l'ordre du jour de la Conférence pour répondre aux préoccupations exprimées à la séance plénière par certaines délégations selon lesquelles il n'y avait pas assez de représentants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à la sixième Conférence. Ils ont été invités à émettre des suggestions pour que les futures conférences répondent mieux aux besoins des États Membres et pour encourager ces derniers à y participer. On a fait observer que les conférences cartographiques régionales des Nations Unies visaient à offrir aux États Membres un lieu de rencontre où, par l'intermédiaire de leurs gouvernements et avec l'aide des organisations internationales, ils pouvaient débattre et échanger des informations sur les activités cartographiques et les questions connexes pour favoriser un développement durable et une gestion rationnelle de l'environnement aux niveaux national, régional et international.

29. Il a été convenu de ce qui suit :

a) La conférence devait être axée sur la région des Amériques mais il importait qu'il y ait des représentants du monde entier. Le champ des questions géospatiales était désormais mondial et on avait tout à gagner à échanger des informations et des points de vue avec des pays extérieurs à la région;

b) Il y avait lieu de créer un groupe d'experts intersessions qui serait chargé de définir la mission de la septième Conférence, précisant la stratégie de la Conférence et recensant les questions importantes pour la région;

c) Le groupe d'experts devrait restructurer les travaux de la Conférence de manière que les questions essentielles y soient abordées et que les États Membres tirent réellement avantage de leur participation;

d) Le groupe d'experts établirait l'ordre du jour de la septième Conférence, qui porterait à la fois sur des questions institutionnelles et techniques, ainsi que sur la définition de stratégies nationales, régionales et mondiales de gestion des données géospatiales.

30. Les débats qui se sont ensuite tenus en plénière ont donné lieu à nombre d'interventions : les États-Unis, soutenus par d'autres États Membres, se sont dits favorables à la création du groupe d'experts et à la restructuration des travaux des conférences régionales. En ce qui concernait l'élaboration de l'ordre du jour de la septième Conférence, les États-Unis ont estimé qu'il fallait en confier le soin au groupe d'experts. Toutefois, la version

provisoire devant en être établie avant la clôture de la sixième Conférence, elle ne ferait pas état des travaux du groupe d'experts. Les États-Unis ont estimé que les trois conférences cartographiques régionales des Nations Unies étaient trop rapprochées et ont proposé de les échelonner avec un an d'intervalle; la Colombie a recommandé que le Groupe d'experts se réunisse au cours des 12 mois suivants; le Guatemala a recommandé que la Conférence ne soit pas seulement un lieu d'échange d'informations mais serve aussi à encourager activement la coopération en faveur des pays qui manquent des ressources nécessaires pour agir seuls; la Malaisie a fait valoir que la Conférence avait des points d'intérêt communs avec la Conférence pour l'Asie et le Pacifique et l'OACI a fait observer que les régions ayant des intérêts communs, il importait de fixer un objectif commun aux Conférences. Le Canada a demandé instamment que le groupe d'experts, et donc la septième Conférence, traitent de la diffusion des données géospatiales (licences, droits d'auteur, redevances et produits cartographiques à valeur ajoutée).

III. TRAVAUX DE LA COMMISSION I : RESSOURCES FONCIÈRES
ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

31. La Commission I a examiné les questions suivantes : levés cadastraux et réforme foncière [point 5 d)] et cartographie thématique de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'environnement [point 5 f)].

32. Les débats ont porté essentiellement sur les questions ci-après :

a) Objectif : Le succès d'un système cadastral n'était pas uniquement fonction de ses qualités juridiques ou techniques mais aussi de la façon dont il protégeait les droits fonciers et de la possibilité qu'il offrait d'enregistrer, le cas échéant, ces droits de manière efficace, simple, rapide, sûre et économique;

b) Questions essentielles relatives aux cadastres : Délimitation et enregistrement univoques des droits de propriété; accès à l'information foncière; rapidité d'exploitation et mise à jour du système cadastral; intégration des systèmes cadastraux et des systèmes d'enregistrement des biens fonciers; réforme juridique; assurance-qualité et gestion des risques;

c) Importance des systèmes cadastraux : Importance que revêt la réforme des systèmes cadastraux pour le développement économique, la stabilité sociale et la gestion de l'environnement; rôle important que joue cette réforme dans l'établissement d'une infrastructure nationale d'information géographique; nécessité de bases de données topographiques et cadastrales, homogènes et uniformément fondées sur le réseau géodésique national;

d) Incidence sur les ressources : La réforme des systèmes cadastraux souffrait de l'insuffisance des ressources technologiques mais aussi et surtout des ressources humaines et financières. La réforme des systèmes cadastraux appelait des stratégies diverses et il fallait donner au secteur privé le rôle voulu.

Levés cadastraux et réforme foncière

33. Le Secrétariat de l'ONU a présenté une communication intitulée "Déclaration de Bogor pour la réforme cadastrale", où était justifiée la nécessité d'instituer et de tenir à jour de bons systèmes cadastraux. On y évoquait les principes de ces systèmes, les problèmes qu'ils posaient, les différentes voies de la réforme, la nécessité de les diversifier et de les restructurer, ainsi que le rôle du secteur privé et des ONG dans l'établissement des levés cadastraux. On y soulignait que l'insuffisance des ressources financières et humaines faisait obstacle à l'institution de ces systèmes. On y soumettait en conclusion les 17 recommandations adoptées à Bogor à l'examen de l'ONU, des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

34. Le Secrétariat de l'ONU a présenté une deuxième communication intitulée "Gestion stratégique des réformes cadastrales". Cette communication montrait l'importance que revêt la réforme cadastrale pour le développement économique, la stabilité sociale et la gestion de l'environnement dans les États Membres de l'Organisation. Elle passait en revue les initiatives prises par l'ONU dans ce domaine ces cinq dernières années, soulignant que pour les gouvernements, la réforme cadastrale exigeait la mise en oeuvre d'une véritable stratégie aux dimensions économiques, techniques et institutionnelles. On y recensait les principaux problèmes à résoudre, soulignant notamment que les bases de données

topographiques et cadastrales devaient être homogènes et uniformément fondées sur le réseau géodésique national. En conclusion, on y décrivait le rôle important que la réforme cadastrale jouait dans l'établissement d'infrastructures nationales d'information géographique.

35. El Salvador a présenté dans une communication la manière dont il s'était modernisé dans les domaines cartographique, cadastral et géodésique. Il y était question notamment de la création du Centre national salvadorien de l'enregistrement, chargé des registres des biens fonciers, des hypothèques, du commerce et de la propriété intellectuelle et sociale ainsi que de la cartographie et du cadastre. Un projet pilote, financé par la Banque mondiale, avait pour objet d'établir des levés cadastraux en vue d'enregistrer les biens fonciers, et devait aboutir à la modernisation et à la réorganisation du Bureau des registres des biens fonciers selon de nouvelles modalités techniques et juridiques. L'un des grands impératifs à respecter était la sécurité de la propriété des biens fonciers, l'insécurité dans ce domaine ayant été l'une des grandes causes de la récente guerre civile. Le développement des systèmes d'information géographique intégrant différentes couches de données géoréférencées, des données géographiques et cartographiques et des informations du cadastre et des registres se poursuivait dans le pays. Cette modernisation comprenait aussi la réobservation des réseaux géodésiques de premier et de deuxième ordres, l'usage du système de positionnement universel et des quantifications électroniques de densité (niveau), l'acquisition d'instruments de photographie numérique et l'obtention d'informations relatives à la protection de l'environnement et aux problèmes environnementaux à l'aide de technologies nouvelles, y compris l'imagerie satellitaire.

Cartographie thématique de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'environnement

36. Le Japon a montré, dans une communication intitulée "Vers l'établissement de la carte du monde", qu'il fallait, pour résoudre les problèmes environnementaux qui se posaient dans le monde, disposer d'informations géographiques mondiales précises et cohérentes et que l'un des moyens d'y parvenir était d'établir une carte du monde au millionième, soit une résolution au sol de 1 kilomètre, qui fournisse des informations géographiques de base sur l'ensemble des terres émergées du monde. On exposait les caractéristiques de cette carte, la nécessité de la réviser régulièrement et les mesures à prendre pour qu'elle soit établie d'ici à l'an 2000, ainsi que l'historique des activités qui avaient abouti à l'idée d'une carte du monde. On y faisait état des résultats de deux ateliers internationaux sur la carte du monde et de la création d'un Comité directeur international de la cartographie mondiale, exposant par ailleurs en détail la Déclaration de Santa Barbara sur la cartographie mondiale au service de la mise en oeuvre d'Action 21, qui avait été adoptée lors du Séminaire interrégional sur la cartographie mondiale dans la perspective de la mise en oeuvre des accords multinationaux sur l'environnement, tenu à Santa Barbara (Californie), en novembre 1996. Le texte de cette déclaration avait été distribué en tant que document officiel à la cinquième session de la Commission du développement durable, tenue du 7 au 25 avril 1997, et le serait aussi à la session extraordinaire que l'Assemblée générale devait consacrer, du 23 au 27 juin 1997, à l'examen d'ensemble et à l'évaluation de la mise en oeuvre d'Action 21. La Déclaration de Santa Barbara mettait l'accent sur la nécessité de disposer de données géographiques pour donner suite aux accords multinationaux sur l'environnement, faisant le point de l'état actuel des activités d'établissement de la carte du monde au millionième (résolution au sol de 1 kilomètre) ainsi que des besoins de coordination des activités de mise au point de données géospatiales à l'échelle internationale et de coopération en ce sens.

IV. TRAVAUX DE LA COMMISSION II : TECHNIQUES FAVORISANT
LE PROGRÈS

37. La Commission II a examiné les questions ci-après : point 5 a) : Cartographie automatique : création et exploitation de bases de données cartographiques numériques, y compris la modélisation numérique des terrains; et point 5 e) : La télédétection en cartographie.

38. Les principaux aspects évoqués dans les travaux de la Commission II ont été les suivants :

a) Internet : possibilité pour les usagers d'avoir accès aux données par Internet et d'établir leurs propres cartes; sites internationaux de données géospatiales sur la toile (World Wide Web); centres d'échanges;

b) Création de partenariats et action synergique entre les pouvoirs publics et les secteurs privés;

c) Normes : formats permettant non seulement l'échange de données mais aussi la modélisation (interopérabilité); métadonnées normalisées;

d) Rôle essentiel d'un cadre géospatial pour le développement économique durable;

e) Utilisation de modes novateurs de visualisation des données, avec les technologies des hypermédias, pour la prise de décisions basée sur des connaissances fiables;

f) Intégration des technologies TSS (télédétection, systèmes d'information géographique et système de positionnement universel) en vue de la gestion rationnelle des ressources naturelles;

g) Importance des images à haute résolution – existantes ou prochainement disponibles – comme sources de données pour la création et la mise à jour de bases de données; utilisation de systèmes multioptiques et de satellites à radar à antenne synthétique (RAAS);

h) Mise au point d'une méthodologie de généralisation à trame numérique;

i) Mise au point de bases de données en mode tramé (notamment cartes en mode tramé, orthophotos numériques, images satellite, données de classification);

j) Problèmes posés par les données : coût élevé; intégration de données de divers types; nécessité de la collecte systématique;

k) Promotion plus poussée de l'utilisation des Systèmes d'information géographique (SIG) pour l'urbanisme, la gestion et l'aménagement des villes.

A. Cartographie automatique

39. Les États-Unis d'Amérique ont présenté une communication intitulée "Conception d'un nouvel atlas national des États-Unis". Il s'agit d'un projet faisant appel aux techniques des SIG pour regrouper divers ensembles de données géospatiales afin d'obtenir une référence entièrement fiable offrant des possibilités d'accès uniformes pour l'analyse et la visualisation des données.

Les usagers auraient ainsi la possibilité de créer leur propre carte en choisissant et en combinant les ensembles de données qui les intéressent, de les assortir des symboles voulus et de les visualiser. Il serait possible en outre d'accéder par Internet aux données du Service géologique des États-Unis (USGS).

40. Les États-Unis d'Amérique ont présenté également une communication intitulée "Aperçu du format vectoriel des produits", définissant la modélisation des données théoriques et physiques sur laquelle sont basés tous les produits de la National Imagery and Mapping Agency (NIMA). Ce format fait appel à un système relationnel de données géographiques structuré en cinq couches hiérarchisées : base de données, bibliothèque, champ couvert, identifiants géographiques et primitifs. Le modèle de données géographiques utilisé pour le format vectoriel est basé sur le modèle géographique défini dans le Digital Geographic Information Exchange Standard (DIGEST).

41. Les États-Unis d'Amérique ont présenté une communication intitulée "Accès par Internet aux fichiers de données toponymiques : évolution de la situation aux États-Unis depuis 1994 : le serveur GEONet Names". Les noms géographiques étrangers dont dispose le Board on Geographic Names des États-Unis (USBGN) sont devenus accessibles par Internet en 1994 sur un site du World Wide Web appelé GEONet Names Server (GNS). Ce serveur donne accès à une base de données qui contient le nom de quelque 3 300 000 détails géographiques du monde entier et environ 4 700 000 noms géographiques. Actuellement, le GEONet Names Server peut fournir des données conformes à la norme ISO 8859 Latin 1 Standard, qui restitue un texte dans de nombreuses langues d'Europe occidentale.

42. La communication intitulée "Le réseau de données géospatiales interaméricain : mettre en place un centre d'échanges de données géospatiales pour l'hémisphère occidental", présentée par les États-Unis d'Amérique, était consacrée à un projet ayant pour but de favoriser l'accès à des informations concernant les ensembles de données géospatiales disponibles par Internet. Le Réseau interaméricain de données géospatiales (IGDN) accueille les métadonnées d'une organisation et éventuellement ses données géospatiales, et y donne accès. Il respecte les normes de métadonnées établies par le Federal Geographic Data Committee exposées dans "Content Standards for Digital Geospatial Metadata Workbook", version 1.0.

43. L'Association cartographique internationale (ACI) a présenté une communication intitulée "Cadre de données géographiques pour le développement économique", montrant que la géomatique pouvait permettre aux pays en développement d'améliorer le niveau de vie de la population tout en contribuant à préserver les ressources naturelles pour les générations futures. L'élaboration, pour des variables critiques, de données géoréférencées à différentes échelles, pouvant servir d'aide à la décision sur la gestion des ressources et le développement, était donc un bon placement sur l'avenir.

44. L'ACI a pour sa part évoqué "Les cartes et la cartographie : comment l'ACI voit l'avenir". L'avenir de la cartographie, dans cette optique, passerait par la mise en place d'une base théorique solide pour la représentation des connaissances et la modélisation de la réalité, et par l'application de stratégies cartographiques novatrices (mode interactif, animation, techniques multimédias), par recours aux indispensables systèmes d'information par visualisation géographique.

45. La Finlande a présenté une communication intitulée "Ensembles de données cartographiques uniformes et fiables pour la région de la mer Baltique". Le

projet de carte de la région de la mer Baltique avait pour but de créer des ensembles de données cartographiques de base au millionième concernant le bassin hydrographique de la mer Baltique et les pays voisins. Le projet bénéficiait de la participation des organismes cartographiques de 14 pays de la région. Une fois en place, la base de données constituerait la carte de base uniforme nécessaire pour un SIG régional permettant de localiser et présenter des données de tout type dont les coordonnées seraient connues.

B. La télédétection en cartographie

46. La communication du Secrétariat de l'ONU, "Intégration des techniques dites 'TSS' : télédétection, SIG et systèmes de positionnement universel", a été présentée par le Président de la société internationale de photogrammétrie et télédétection (SIP). Les techniques TSS sont utilisées dans une nouvelle science pluridisciplinaire, la géo-informatique, qui regroupe des disciplines traditionnelles comme l'établissement de levés, la photogrammétrie, la cartographie, la géodésie, etc. La communication était consacrée aux applications actuelles et futures des systèmes intégrés combinant deux au moins des techniques TSS.

47. La Finlande a présenté une communication intitulée "Généralisation automatique en cartographie". Une méthode de généralisation automatique avait été mise au point pour l'établissement de cartes du couvert végétal à différentes échelles. La méthode reposait sur le langage de modélisation à trame numérique, d'utilisation classique en SIG, appelé Map Algebra. Cette méthode pouvait être utilisée pour toutes sortes d'éléments zonals à différentes échelles.

48. C'est également la Finlande qui a présenté "Classification du couvert végétal et des forêts en Finlande à partir des images d'enregistrement thématique de Landsat et des données cartographiques numériques". Le but principal de ce projet était d'établir une base de données à trame numérique, donnant une classification des images satellite répondant aux différents besoins des organisations partenaires et des autres usagers prévus. Les renseignements complémentaires disponibles (données cartographiques numériques) serviraient à filtrer les images, facilitant le travail de classification. Le produit avait une résolution spatiale de 25 mètres et couvrait tout le pays.

49. L'Allemagne a présenté une communication sur la cartographie spatiale. Un historique de l'utilisation des images satellite en cartographie était suivi d'une étude des caractéristiques des images satellite à haute résolution déjà disponibles ou prochainement disponibles et des possibilités qu'elles offraient. Une place importante était faite au programme allemand MOMS-02 (scanner multi-spectral optoélectronique modulaire), qui fournissait des images à haute résolution pouvant être utilisées pour l'établissement ou la mise à jour de cartes au 1/25 000. Le logiciel nécessaire avait été mis au point par plusieurs universités allemandes et permettait une forte automatisation, grâce à des techniques d'appariement d'images.

50. C'est également l'Allemagne qui a présenté une communication sur "Les SIG en milieu urbain", montrant le rôle important que pouvaient jouer dans l'aménagement des villes, la protection de l'environnement et l'élaboration d'un cadastre ces systèmes permettant d'intégrer des données de types divers. Les différents ensembles de données nécessaires avaient été identifiés, de même que d'autres sources fiables de données telles qu'orthophotos numériques et ortho-images satellite.

V. TRAVAUX DE LA COMMISSION III : STOCKAGE, NORMALISATION
ET PRÉSENTATION DES DONNÉES

51. La Commission III a abordé quatre thèmes, qui faisaient l'objet des points 5 b) Systèmes d'information foncière ou géographique; 5 c) Établissement de levés et de cartes, géodésie, mise à jour et généralisation des cartes; 5 g) Levés hydrographiques et cartes marines; et 5 h) Cartographie aéronautique. Toute une gamme de questions a été abordée pour chacun de ces thèmes dans les exposés des délégations et les débats qui ont suivi.

52. La Commission III a dégagé comme points saillants les aspects suivants :

a) Les membres de la Commission ont décidé de rédiger une proposition sur les meilleurs moyens de mettre en place des infrastructures régionales et nationales d'information géographique en Amérique latine;

b) SIRGAS 95 offrant une première solution pour la mise en place d'un système de références géodésiques géocentrées pour la région d'Amérique du Sud, la Commission a encouragé la poursuite de la collaboration en vue de la mise au point d'un tel système pour cette région;

c) La cartographie et les services géographiques voyaient se dessiner de nouvelles modalités de fonctionnement (partage des responsabilités de production avec les usagers, diffusion de données géospatiales par Internet, pouvoirs publics souhaitant recouvrer les frais engagés, constitution de partenariats avec le secteur privé pour la poursuite ou l'amélioration des programmes);

d) L'Organisation hydrographique internationale assurait assistance technique et formation dans le domaine de l'hydrographie et de l'élaboration de cartes de navigation et de cartes marines;

e) Il était indispensable pour la sécurité de la navigation aérienne de normaliser les données aéronautiques; il serait en outre efficace et économique d'intégrer ces données aux SIG;

f) Il faudrait mettre en place et planifier le plus efficacement et le plus rapidement possible la coordination et la coopération entre les parties intéressées pour la mise au point du géoïde commun, la manipulation, le stockage et la présentation des données; ce pourrait être un des éléments du mandat du Comité permanent chargé des systèmes d'information géographique dont la création est proposée.

53. S'agissant des SIG, on s'est préoccupé surtout des nouvelles techniques et méthodes pour la collecte, l'actualisation et la diffusion des données. La Finlande a abordé le thème de la diffusion des données topographiques par le World Wide Web, ayant mis en route un programme dynamique dans ce domaine. Les participants se sont particulièrement intéressés à la création d'infrastructures nationales, régionales et mondiales d'information géographique. Un exposé des États-Unis d'Amérique a porté sur les principales composantes des infrastructures d'information géographique; la Colombie a proposé que l'on étudie le meilleur moyen de mettre en place des infrastructures régionales et nationales en Amérique latine. L'Allemagne a parlé d'un réseau d'information terrestre polyvalent mis en place en concertation par les organismes européens de cartographie, et permettant de produire des ensembles de données multi-nationales. Ce programme donnait en outre à bon nombre de ces organismes la possibilité de dégager des ressources.

54. Au cours du débat relatif aux levés et à la cartographie, à la géodésie, à la mise à jour et à la généralisation des cartes, les orateurs ont brièvement décrit les progrès récents de la cartographie obtenus grâce à celui des techniques, citant notamment le nouveau point de référence vertical mondial, calculé à partir du géoïde pris comme surface de référence zéro invariable dans le temps, pour l'altimétrie et l'établissement de points cotés qui, par sa plus grande précision, permettait de mieux définir la hauteur et la profondeur orthométriques (États-Unis), et le perfectionnement des systèmes de référence géodésique dérivés des observations permanentes grâce à un système de positionnement universel (GPS) (Allemagne). L'Espagne a présenté sa nouvelle carte topographique nationale numérique au 1/25 000, à partir de laquelle seraient désormais établies toutes les cartes du pays. L'Allemagne a évoqué la collaboration en vue de la définition et de l'actualisation d'un système de référence pour l'Amérique du Sud (SIRGAS 95), qui fournirait des points de référence géocentriques pour l'ensemble du continent. Les liens avec les réseaux existants seraient facilités, ce qui donnerait accès aux données nécessaires pour les mises au point plus exactes qu'exigent les applications cartographiques, la gestion des ressources et les applications scientifiques. L'Allemagne a également décrit un programme de cartographie cadastrale numérique, lancé dans le Land de Hesse en vue de produire des cartes au 1/500 et au 1/2 000 pour diverses utilisations (gestion des ressources, applications commerciales et cadastre). Le programme avait ceci de particulier que la collecte et la production de données numériques pour l'établissement des cartes s'y faisaient en commun.

55. Lors des séances consacrées aux levés hydrographiques et aux cartes nautiques, le débat a porté sur les cartes de navigation vectorielles ou en mode tramé que produisent les États-Unis. Ces derniers ont présenté une communication sur les multiples applications des cartes nautiques numériques. Bien qu'il s'agisse pour l'essentiel d'un outil de navigation destiné expressément à la marine militaire et marchande, ces cartes, grâce à leurs données structurées par couches, pouvaient également servir de référence aux utilisateurs des SIG. À terme, elles couvriraient le monde entier. Les États-Unis ont présenté dans une autre communication leur nouveau système en mode tramé, permettant d'établir des cartes des eaux des États-Unis. Mis en place il y a deux ans, ce système avait permis d'accroître les moyens dont l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (National Oceanic and Atmospheric Administration - NOAA) disposait pour publier de nouvelles éditions de ses cartes, en réduire le coût et les reproduire plus rapidement après leur mise au point. Accessoirement, le système avait donné naissance à une nouvelle ligne de produits, les cartes nautiques en mode tramé de l'ensemble des eaux des États-Unis, commercialisées en association avec une société privée américaine. La NOAA avait également entrepris de constituer sur certains sujets une base de données vectorielles qui seraient progressivement incorporées aux cartes nautiques en mode tramé. Ce sont également les États-Unis qui ont présenté une communication émanant du Bureau hydrographique international, exposant les activités de l'Organisation hydrographique internationale en Amérique. Il s'agissait notamment d'activités d'assistance technique, de formation, de parrainage des commissions hydrographiques régionales et de coordination des systèmes cartographiques visant à les aligner sur les normes internationales.

56. Au cours du débat sur les cartes aéronautiques, les États-Unis ont présenté une communication sur les atouts que présente l'intégration des bases de données de GPS et de SIG permettant d'accroître la sécurité aérienne et de réduire les coûts de gestion du trafic aérien et d'autres fonctions connexes. Le représentant de l'OACI a souligné qu'il était important d'intégrer aussi au GPS

des données graphiques, telles que les données météorologiques, les données aéroportuaires et les cartes mobiles. Il a également souligné qu'il fallait normaliser plus strictement les données aéronautiques et élaborer une nouvelle référence verticale qui définirait plus précisément les obstructions verticales et les altitudes.

57. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a présenté une communication sur celles de ses activités qui intéressaient la Conférence, notamment ayant trait à l'établissement du géoïde commun, à la manipulation, au stockage et à la présentation des données. Les mêmes sujets d'étude étant poursuivis par d'autres parties, extérieures à l'aviation, il a été suggéré, pour éviter les doubles emplois et les divergences en recherche-développement, et mettre en commun expériences et ressources, d'instituer entre les parties intéressées une coopération et une coordination étroites et bien synchronisées en ce qui concerne le géoïde commun et le stockage, la manipulation et la présentation des données.

VI. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE

A. Liste des résolutions

1. Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique
2. Création d'un groupe de travail spécial composé de représentants et d'experts, chargé de préciser les buts et les grands thèmes de la septième Conférence cartographique des Nations Unies pour l'Amérique
3. Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique
4. Infrastructure d'information géographique
5. Le rôle du cadastre dans les infrastructures d'information géographique
6. Établissement de la carte du monde
7. Techniques favorisant le progrès
8. Réseau interaméricain d'information sur la diversité biologique
9. Ateliers et séminaires régionaux sur les avantages des systèmes perfectionnés d'imagerie satellitaire
10. Remerciements

B. Texte des résolutions

1. Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique

La Conférence,

Sachant que les conférences cartographiques régionales des Nations Unies ont pour but d'offrir aux États membres une tribune régionale et interrégionale pour l'étude et les échanges touchant des questions institutionnelles, juridiques, économiques et techniques par l'intermédiaire de leurs services gouvernementaux, de centres professionnels et universitaires, d'organisations non gouvernementales et d'entités du secteur privé, et permettent de donner aux gouvernements nationaux, à l'ONU et aux autres organisations régionales et internationales des avis sur les options qui s'offrent en matière de cartographie, de levés, de cadastre, de techniques de SIG et d'infrastructures d'information géographique, au service d'une croissance économique soutenue favorisant le développement durable et la gestion de l'environnement,

Considérant que les conférences répondent à l'attente des organisations de cartographie, des organismes fournisseurs d'information géographique et des gestionnaires de l'information cadastrale qui cherchent à pourvoir aux besoins des décideurs nationaux, régionaux et locaux, des autres parties prenantes et des utilisateurs finals,

Rappelant que les participants à la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique ont jugé souhaitable que les conférences cartographiques concernant cette région se poursuivent,

Rappelant en outre le souci d'accroître l'efficacité, l'effet et le retentissement de ces conférences, et consciente de la nécessité d'une participation active de tous les pays de la région à l'élaboration de l'ordre du jour de chaque conférence et aux conférences mêmes,

1. Recommande au Conseil économique et social d'approuver la convocation de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique dans les premiers mois de l'an 2001 au plus tard, pour une durée de cinq jours ouvrables, et de faire informer les États membres trois ans à l'avance de la date, du lieu, des différents thèmes à l'ordre du jour provisoire et des spécifications de contenu;

2. Recommande en outre au Secrétaire général, avec le concours de certains États de la région, d'encourager un dialogue permanent entre les États membres et les autres parties prenantes en vue de l'application des résolutions adoptées par la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.

2. Création d'un groupe de travail spécial composé de représentants et d'experts, chargé de préciser les buts et les grands thèmes de la septième Conférence cartographique des Nations Unies pour l'Amérique

La Conférence,

Notant que les États membres et les autres parties prenantes souhaitent que l'intérêt pratique de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique réponde mieux à leur attente,

Notant en outre que deux autres conférences cartographiques régionales des Nations Unies ont également recommandé un réexamen de leur structure et de leur fonctionnement,

Soulignant que la septième Conférence doit avoir une vocation régionale émanant des besoins nationaux et qu'il importe que des États membres d'autres régions y participent dans l'intérêt des échanges d'expériences et des comparaisons précises des résultats obtenus, des progrès, de l'organisation et des stratégies retenues,

Consciente des avantages qu'il y aurait à comparer et mettre en perspective les progrès réalisés, les arrangements institutionnels, les résultats économiques, les technologies et les modalités juridiques retenues pour les activités de topographie et de cartographie, le cadastre, l'administration foncière et les travaux sur les SIG,

Considérant que les questions de croissance soutenue au service du développement durable et de la gestion de l'environnement sont véritablement interrégionales et que la notion de village planétaire prend corps,

Sachant que la sixième Conférence pour l'Amérique a estimé que les conférences futures devraient davantage être axées sur les besoins actuels et à prévoir, au niveau des institutions et des politiques, chaque conférence étant

consacrée à un ou plusieurs grands thèmes, le but étant d'aider dans le choix de leurs politiques, les autorités locales, régionales et nationales, ainsi que les organisations internationales, notamment l'ONU, ce qui leur permettrait d'exécuter et d'évaluer des programmes de développement socio-économique et de gestion de l'environnement,

Ayant à l'esprit que la sixième Conférence a considéré qu'il faudrait prévoir lors des conférences futures une journée plus particulièrement destinée aux responsables des ministères de tutelle et des organisations chargées de la cartographie civile et militaire et du cadastre, journée centrée sur les moyens de mettre en place des infrastructures d'information géographique propres à faciliter l'élaboration des politiques et la solution de problèmes de budget, de sécurité et de droit,

1. Recommande la convocation, dans les 12 mois, sous la conduite du Secrétaire général et dans les limites des ressources disponibles, d'un groupe de travail spécial de représentants et d'experts de toutes les conférences cartographiques régionales des Nations Unies et des États membres de la Commission économique pour l'Europe, chargé de restructurer le fonctionnement des conférences de manière qu'elles répondent aux besoins régionaux et mondiaux et traitent de questions qui sont importantes pour les usagers locaux, nationaux et internationaux d'information géographique et cadastrale au XXI^e siècle, et chargé également de préciser l'ordre du jour provisoire de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique;

2. Recommande en outre au Groupe de travail spécial :

a) De mettre au point une matrice que les États membres suivraient dans leurs rapports sur leurs activités topographiques, cartographiques, cadastrales et concernant les SIG, ainsi que des indicateurs nationaux pertinents, et de prier tous les États membres de l'utiliser pour soumettre leurs rapports aux conférences cartographiques régionales des Nations Unies;

b) D'étudier l'espacement des conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique, de manière qu'elles se succèdent à 12 mois d'intervalle environ, et soient suivies d'une conférence cartographique interrégionale des Nations Unies qui permettrait de mettre en commun les données d'expérience à l'échelle mondiale et de regrouper les résolutions adoptées par les conférences régionales afin que tous les États membres et l'Organisation des Nations Unies puissent élaborer politiques et décisions dans une perspective mondiale;

3. Recommande également de donner suite à la généreuse offre du Gouvernement mexicain qui a proposé d'accueillir le Groupe de travail spécial de représentants et d'experts.

3. Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique

La Conférence,

Notant avec satisfaction qu'un Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique a été créé en application de la résolution 16 de la treizième Conférence cartographique régionale (Beijing, 9-18 mai 1994), et que cet organe joue dans la région un rôle important,

Notant également la création en Europe d'une organisation régionale analogue, l'Organisation européenne pour l'information géographique (EUROGI),

Consciente de l'absence d'une telle organisation régionale en Amérique et de la nécessité de tirer le meilleur parti des avantages économiques, sociaux et environnementaux découlant de l'information géographique pour donner effet dans la région à des programmes tels qu'Action 21 en offrant aux États membres de la région d'Amérique une instance où ils puissent coopérer à la mise en place d'une infrastructure régionale de l'information géographique, contribuer au développement de l'information géographique mondiale, mettre en commun l'expérience acquise et se consulter sur les questions d'intérêt commun,

Sachant qu'il est urgent de faciliter et développer par la participation active et la coordination la promotion de ces objectifs parmi tous les États membres de la région d'Amérique,

Consciente du fait que les conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Amérique ne se tiennent que tous les quatre ans,

1. Recommande aux États membres de prendre dans l'année qui suivra la fin de la sixième Conférence des mesures fermes en vue de la création d'un comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique, et d'inviter à y participer tous les États membres de la région;

2. Recommande également de faire soumettre pour examen à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique les futurs rapports du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique.

4. Infrastructure d'information géographique

La Conférence,

Notant que la constitution rapide, dans le monde entier, d'infrastructures nationales et régionales d'information géographique modifie le rôle de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique,

Sachant que l'orientation stratégique de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique vise une infrastructure mondiale d'information géographique constituée par jonction des infrastructures nationales et régionales,

Considérant qu'une résolution adoptée par la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique envisage la création d'un comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique,

Sachant que les objectifs du Comité permanent sont de tirer le meilleur parti des avantages économiques, sociaux et environnementaux découlant de l'information géographique, pour donner effet à Action 21 en offrant aux États membres de la région de l'Amérique une instance autonome où ils puissent coopérer à la mise en place d'une infrastructure régionale de l'information géographique, contribuer au développement de l'information géographique mondiale, mettre en commun l'expérience acquise et se consulter sur les questions d'intérêt commun,

1. Recommande à l'Organisation des Nations Unies d'encourager tous les États membres de la région d'Amérique à envisager de mettre en place une infrastructure nationale d'information géographique;

2. Recommande également à l'Organisation des Nations Unies d'encourager tous les États membres de la région d'Amérique à envisager de participer aux travaux du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique et de la Commission technique 211 (Information géographique/géomatique) de l'Organisation internationale de normalisation;

3. Recommande en outre à l'Organisation des Nations Unies d'encourager le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Amérique à s'efforcer de relier l'infrastructure d'information géographique sur l'Amérique à l'infrastructure mondiale d'information géographique.

5. Le rôle du cadastre dans les infrastructures d'information géographique

La Conférence,

Ayant à l'esprit les conclusions de la Réunion interrégionale d'experts du cadastre, organisée conjointement à Bogor (Indonésie) du 18 au 22 mars 1996 par l'Organisation des Nations Unies et la Fédération internationale des géomètres, et les recommandations contenues dans la "Déclaration de Bogor" relative à la réforme du cadastre adoptée à l'issue de cette réunion,

Rappelant les débats de la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, sur la nécessité de mieux comprendre et apprécier les rapports qui existent entre le régime foncier et l'environnement physique,

Consciente des résultats d'Action 21, où était souligné que des marchés fonciers rationnels et accessibles, fondés sur des cadastres et des régimes fonciers appropriés, étaient indispensables au développement durable et à la gestion de l'environnement,

Constatant que l'existence d'un cadastre efficace et rationnel permet de soutenir le développement des marchés fonciers, de garantir la sécurité des droits de propriété et de l'accès à la terre, de faciliter aux exploitants agricoles et aux paysans l'accès au crédit, et plus généralement de promouvoir le développement économique, la cohésion sociale et le développement durable,

Notant qu'en intégrant l'information concernant le cadastre et le régime foncier aux données topographiques, on dispose d'une base solide en vue du développement durable et de la gestion de l'environnement,

Notant également les difficultés auxquelles se heurtent de nombreux États membres pour intégrer les données cadastrales et les données topographiques, surtout sous forme numérique,

1. Recommande aux États membres et aux partenaires intéressés de réunir, par l'intermédiaire du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Amérique, sous la direction du Secrétaire général des Nations Unies et avec son aide, un groupe de travail spécial chargé de définir la place du cadastre dans les infrastructures d'information géographique, et en particulier d'examiner les problèmes techniques, institutionnels et juridiques que pose

l'intégration des plans cadastraux numériques aux cartes topographiques à grande échelle dans le cadre plus général d'une infrastructure nationale d'information géographique, et les solutions qui s'offrent à cet égard;

2. Recommande également de communiquer à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique un rapport sur les travaux et les recommandations du Groupe de travail spécial;

3. Recommande en outre que le Groupe de travail spécial examine la Déclaration de Bogor sur la réforme du cadastre pour déterminer si elle est applicable à l'Amérique, et qu'il étudie en particulier la nécessité de formuler des directives :

a) Concernant le cadastre et les administrations foncières associées, compte tenu des directives récemment élaborées pour la Commission économique pour l'Europe; et

b) Concernant les coûts, les avantages, les risques et le rapport qualité-prix des systèmes cadastraux, afin d'aider les États membres appelés à évaluer les projets visant le cadastre.

6. Établissement de la carte du monde

La Conférence,

Notant que l'établissement de la carte du monde aidera à mettre en place une infrastructure mondiale d'information géographique,

Notant également que l'établissement de la carte du monde enrichira encore l'apport important des activités topographiques et cartographiques à la mise en oeuvre d'Action 21,

Notant avec satisfaction que l'établissement de la carte du monde bénéficie de la participation de groupes internationaux d'experts, tel le Comité directeur international de la cartographie mondiale, qui est essentielle au succès de l'entreprise,

Sachant que la carte du monde, groupe intégré d'ensembles de données géographiques mondiales de qualité établie et vérifiée, répondant à des normes techniques cohérentes, disponible pour le public et diffusée à un coût nominal, est indispensable pour comprendre les problèmes écologiques mondiaux, pour atténuer l'effet des catastrophes naturelles et pour parvenir aux améliorations sociales et à la croissance économique viable nécessaires au développement durable,

Accueillant avec satisfaction la lettre datée du 21 mars 1997¹ adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents des États-Unis d'Amérique et du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui y communiquaient le résumé analytique et les recommandations du Séminaire interrégional sur la cartographie mondiale dans la perspective de la mise en oeuvre des accords multinationaux sur l'environnement, tenu du 13 au 16 novembre 1996, à Santa Barbara (Californie),

¹ A/S-19/7 (E/1997/19) du 4 avril 1997.

Encourageant les États membres de la région d'Amérique à envisager de participer à l'établissement de la carte du monde avec l'assistance du Comité directeur international de la cartographie mondiale et en coopération étroite avec l'Organisation des Nations Unies,

1. Recommande à tous les membres participant au projet d'établissement de la carte du monde de créer une instance cartographique mondiale regroupant usagers et fournisseurs de données, en vue de faciliter la mise en place d'un réseau mondial de la carte du monde qui serait connecté à Internet ou à d'autres moyens de communication et d'interaction;

2. Recommande également, afin de faciliter la création de cette instance, que soient tout d'abord établis et maintenus des points de contact au sein des organisations cartographiques nationales;

3. Recommande en outre d'intensifier les activités déjà coordonnées de cartographie mondiale et des diverses infrastructures nationales et régionales d'information géographique, et de lancer de nouvelles initiatives communes.

7. Techniques favorisant le progrès

La Conférence,

Consciente des avantages que présentent pour le développement de la région d'Amérique les techniques géomatiques favorisant le progrès,

Consciente en outre de la diversité des technologies dont peuvent disposer les États membres de la région,

1. Recommande au Secrétaire général, dans la limite des ressources disponibles et avec l'appui des États membres et des organisations scientifiques internationales, de promouvoir les techniques géomatiques favorisant le progrès dans tous les pays de la région en en faisant connaître les capacités à la communauté et en informant régulièrement cette dernière de l'état de ces techniques et de leur progrès;

2. Recommande également de faciliter l'accès aux technologies favorisant le progrès et aux données pertinentes, en les rendant plus aisées à utiliser et à comprendre, tout en veillant à ce qu'elles soient viables et d'un coût abordable.

8. Réseau interaméricain d'information sur la diversité biologique

La Conférence,

Notant avec satisfaction le Sommet sur le développement durable tenu à Santa Cruz (Bolivie) en décembre 1996, et le Plan d'action pour l'hémisphère, document final qu'y ont adopté les représentants des gouvernements d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et d'Amérique du Nord, dont un élément clef est le Réseau interaméricain d'information sur la diversité biologique, initiative intergouvernementale visant à resserrer la coordination entre les États membres de la région en vue de la collecte, de la mise en commun et de l'utilisation de données sur l'environnement,

Notant également la coopération et la coordination établies entre le Department of the Interior des États-Unis, le Ministère brésilien de l'environnement, la Commission mexicaine sur la diversité biologique (CONABIO) et plusieurs institutions canadiennes en vue de la mise en place de ce réseau, le but essentiel étant de coordonner l'action des responsables des données distribuées,

Consciente de la nécessité de tirer le meilleur parti économique, social et écologique de l'information géographique pour la mise en oeuvre d'Action 21, ainsi que de l'intérêt des informations sur l'environnement, par nature définies dans l'espace, dans le contexte des activités de cartographie mondiale et des infrastructures nationales, régionales et mondiales d'information géographique sur la région,

Sachant que le Réseau a pour principe fondamental de ne se substituer à aucune initiative existante d'information ou d'établissement de réseau, mais de déterminer comment rendre plus compatible ce qui existe déjà, ainsi que de renforcer, de joindre et de compléter les activités en cours,

Notant avec satisfaction le rôle important de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique,

Recommande aux États membres de la région et aux organisations non gouvernementales d'envisager d'adhérer au Réseau interaméricain d'information sur la diversité biologique et de participer à ses travaux.

9. Ateliers et séminaires régionaux sur les avantages des systèmes perfectionnés d'imagerie satellitaire

La Conférence,

Sachant que des systèmes d'imagerie numérique satellitaire à haute résolution conçus pour donner des images plus fines que les images panchromatiques d'un mètre et les images multispectrales de quatre mètres actuellement disponibles, seront bientôt opérationnels et permettront d'assurer une couverture mondiale répétitive,

Notant l'utilité des images à haute résolution pour la cartographie et les systèmes d'information géographique,

Notant en outre les effets croissants de l'urbanisation et des activités humaines sur l'environnement, et la nécessité de gérer le développement,

Recommande à l'Organisation des Nations Unies, dans la limite des ressources disponibles, de collaborer avec les organisations scientifiques internationales comme la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) pour organiser des ateliers et séminaires régionaux sur les avantages que peuvent tirer des systèmes perfectionnés d'imagerie satellitaire les décideurs et les responsables de haut niveau.

10. Remerciements

La Conférence,

1. Exprime ses remerciements les plus chaleureux au représentant des États-Unis d'Amérique pour avoir offert, au nom de son pays, une généreuse réception à tous les participants, fonctionnaires et personnels d'appui de la Conférence;
2. Exprime sa profonde reconnaissance au Secrétariat pour les excellents services fonctionnels qu'il lui a fournis;
3. Exprime sa profonde gratitude au Président, au Vice-Président et au Rapporteur de la Conférence, ainsi qu'aux présidents et aux rapporteurs des commissions techniques, pour la bonne marche des travaux;
4. Remercie de leur dévouement tous les autres responsables de la Conférence et les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris les éditeurs, les traducteurs et le personnel de bureau;
5. Constata avec satisfaction que la Conférence a été un franc succès et a produit des résultats d'une portée considérable.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

A. États Membres de l'Organisation des Nations Unies

ALLEMAGNE

Représentant

M. E. REINHART, Professeur, Institut de géodésie appliquée

Représentant adjoint

M. Gottfried KONECNY, Professeur, Groupe consultatif pour l'aide au développement, Chef de l'Institut de photogrammétrie et de topographie, Université de Hanovre

Suppléant

M. D. H. DREWES, Professeur, Institut allemand de recherche en géodésie

Conseillers

M. Andreas ILLERT, Institut de géodésie appliquée

M. Juergen SCHAUER, Groupe de travail mixte des États fédérés d'Allemagne chargé des levés topographiques

M. Thomas ZIELKE, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Observateur

M. Arthur BREYER, Société Carl Zeiss, Oberkochen

ARGENTINE

Représentant

M. Fernando PETRELLA, Ambassadeur, Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

Mme Ana Maria RAMIREZ, Ministre, Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Horacio Fernandez PALACIO, Secrétaire, Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Jorge Raul ARICHULUAGA, lieutenant-colonel (géographe militaire), Chef du Département de géographie militaire, Institut géographique militaire

BELGIQUE

Représentant

M. J. DE SMET, Administrateur général de l'Institut géographique national

BRÉSIL

Représentant

M. Sergio FLORENCIO, Ministre plénipotentiaire, Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentant adjoint

M. Claudio SANTOS, Fundação Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (Institut brésilien de géographie et de statistique)

CANADA

Représentant

M. Costas ARMENAKIS, chercheur, Département des ressources naturelles, Géomatique Canada, Centre d'information topographique

CHILI

Représentant

M. Patricio E. ZAVALA, Institut géographique militaire

CHINE

Représentant

M. WANG Chunfeng, Directeur général adjoint, Direction nationale de la topographie et de la cartographie

Représentants adjoints

M. YANG Kai, Directeur général adjoint, Bureau national de la topographie et de la cartographie

M. ZHANG Baoqi, Troisième Secrétaire, Département des traités et des lois, Ministère des affaires étrangères

M. SUN Baowu, Administrateur principal chargé des programmes, Bureau national de la topographie et de la cartographie

M. Yi Shubai, Directeur, Département des politiques et de la réglementation, Bureau national de la topographie et de la cartographie

COLOMBIE

Représentant

M. Julio Londoño PAREDES, Ambassadeur, Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

M. Santiago BORRERO MUTIS, Directeur général de l'Institut géographique Agustin Codazzi

Mme Miriam Ardila TORRES, Directrice adjointe, Service de cartographie de l'Institut géographique Agustin Codazzi

EL SALVADOR

Représentant

M. Roberto López MEYER, Conseiller technique de l'Institut géographique national

Représentants adjoints

M. Lawrence Angel Velásquez PAYES, Directeur exécutif adjoint, Centre national d'enregistrement

M. Enrique DE LA O'LEMUS, Chef de la Division de cartographie, Institut géographique national

ESPAGNE

Représentant

M. Arturo LACLAUSTRA, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

M. José CEBRIAN PASCUAL, Directeur général de production cartographique, Ministère du développement

M. Manuel GARCIA-PEREZ, Secrétaire général, Institut géographique national, Ministère du développement

M. Francisco RABENA, Conseiller, Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Mme Marta BETANZOS, Secrétaire d'ambassade, Mission permanente de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Représentant

M. Gene THORLEY, Conseiller principal chargé des programmes de relations extérieures, Division nationale de cartographie, Service géologique des États-Unis, Ministère de l'intérieur

Conseillers

M. Richard E. WITMER, Chef par intérim, Division de cartographie nationale, Service géologique des États-Unis, Ministère de l'intérieur

M. Roy R. MULLEN, collaborateur honoraire du Service géologique des États-Unis, Ministère de l'intérieur

M. Robert H. HUGHES, Chef, Département des Amériques, Agence nationale de l'imagerie et de la cartographie, Ministère de la défense

M. James E. AYRES, Conseiller scientifique chargé des questions d'hydrographie, Agence nationale de l'imagerie et de la cartographie, Ministère de la défense

M. Henry TOM, Service des normes et de l'interopérabilité des techniques, Agence nationale de l'imagerie et de la cartographie, Ministère de la défense

M. Douglas L. BROWN, Cartographe principal, Service océanique national, Administration nationale pour les océans et l'atmosphère, Ministère du commerce

M. David M. JONES, Géographe principal, Division de la cartographie, Département d'État

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Représentant

M. N. D. ZHDANOV, Président, Service fédéral de géodésie et de cartographie de Russie (Roskartografia)

Représentant adjoint

M. A. A. BARANOV, Chef du Département des relations internationales (Roskartografia)

Conseillers

Mme G. V. ZHADANOVA

M. D. V. SUBBOUTINE, Troisième Secrétaire, Ministère des affaires étrangères

FIDJI

Représentant

M. Mohammed JAFFAR, Directeur du Service du cadastre et de la cartographie

FINLANDE

Représentant

M. Jarmo RATIA, Directeur général, Direction générale des levés topographiques

Représentants adjoints

M. Juhani KAKKURI, Directeur général, Institut finlandais de géodésie

GRÈCE

Représentants

Lieutenant-colonel Panagiotis MALLIS, Chef du Département de cartographie numérique de la Société grecque de géographie

M. Athanassios LITSAS, Chef du Département de cartographie de la Société grecque de géographie

GUATEMALA

Représentant

M. Julio Armando Martini HERRERA, Ambassadeur, Représentant permanent, Mission permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

M. Luis Fernando CARRANZA, Ministre conseiller, Mission permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Luis Raul ESTEVEZ, Conseiller, Mission permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies

HONDURAS

Représentant

M. Noe Pineda PORTILLO, Directeur général de l'Institut géographique national

Représentants adjoints

M. Raul Andino TORRES, Président de la Commission spéciale des frontières

M. Luis Andres Torres ROSALES, Conseiller en technologie GPS, Commission spéciale des frontières

M. Octavio Pineda ESPINOZA, Conseiller

INDE

Représentants

Major général Ashok Kumar AHUJA, Directeur du Service cartographique national

M. Man Mohan KUMAR, Secrétaire, Département des sciences et des technologies

M. Bimal Kumar SRIVASTAVA, Directeur de la cartographie à la Direction des aéroports

JAMAÏQUE

Représentant

Mme M. Patricia DURRANT, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

Mme Sheila Sealy MONTEITH, Ministre conseiller, Mission permanente de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. David PRENDERGAST, Conseiller, Mission permanente de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

JAPON

Représentant

M. Nobuo NAGAI, Directeur de la Division de la géographie, Institut de géographie et de cartographie

KENYA

M. Alexandrino K. NJUKI, Directeur de la Division de la topographie, Institut de topographie du Kenya

KIRGHIZISTAN

Représentant

Mme Zamira ESHMAMBETOVA, Ambassadrice, Représentante permanente du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Mouratbek BAIKHODJOEV, Troisième Secrétaire de la Mission permanente du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Urmatbek Tyna LIYEV, Stagiaire à l'Organisation des Nations Unies

MALAISIE

Représentant

Dato' Abdul Majid Bin MOHAMED, Directeur général du Département du cadastre et de la cartographie

Représentants adjoints

M. Chia Wee TONG, Directeur du cadastre, Division de la gestion et du développement, Département du cadastre et de la cartographie

M. Colin Chan Hun SEOK, Membre du Comité des cartographes de la Malaisie péninsulaire

MEXIQUE

Représentant

M. Carlos M. JARQUE, Président de l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique

Représentants adjoints

M. Juan LOBO ZERTUCHE, Directeur général du Service de géographie de l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique

M. Norberto TERRAZAS, Secrétaire, Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

PAYS-BAS

Représentant

M. Menno-Jan KRAAK, Institut international des levés aérospatiaux et sciences de la terre, Département de géoinformatique

OMAN

Représentant

M. Nasser AL-HARTHY, Directeur, Régie nationale des levés topographiques

PORTUGAL

Représentant

M. António MONTEIRO, Ambassadeur, Mission permanente du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

Représentants adjoints

Commandant Pinto DE ABREU, Institut d'hydrographie

Lieutenant Fialho LOURENÇO, Institut d'hydrographie

Mme Rosa BATUREU, Ministre conseiller, Mission permanente du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Représentants

M. Francisco TOVAR, Conseiller, Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Sully SANAUY, Premier Secrétaire, Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

M. Peter PARKINSON, Attaché de liaison auprès de l'Agence nationale de l'imagerie et de la cartographie du Ministère de la défense des États-Unis d'Amérique

SAINT-SIÈGE

Observateurs

Son Éminence l'Archevêque Renato R. MARTINO, Nonce apostolique, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Stephen NORRIS, Conseiller, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies

TURQUIE

Représentant

M. Burak OZUGERRGIN, Premier Secrétaire, Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

VENEZUELA

Représentant

Mme Alicia MOREAU, Directrice du Service autonome de géographie et de cartographie nationale du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables

Représentants adjoints

Mme Maria Emilia Pérez VERA, Premier Secrétaire de la Mission permanente du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

M. Zulay MARIANI, Direction du Service autonome de géographie et de cartographie nationale du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables

B. Institutions spécialisées

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI)

M. Aleksandar PAVLOVIC, Chef, Section de l'information aéronautique et des cartes, Bureau de la navigation aérienne, OACI

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)

Mme Aliye CELIC, Directrice chargée du Bureau de New York

C. Organisations scientifiques internationales

ASSOCIATION CARTOGRAPHIQUE INTERNATIONALE (ACI)

M. Michael WOOD, Président, ACI

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PHOTOGRAMMÉTRIE ET TÉLÉDÉTECTION (SIP)

M. Lawrence W. FRITZ, Président, SIP

UNION GÉODÉSIQUE ET GÉOPHYSIQUE INTERNATIONALE (UGGI)

M. Juhani KAKKURI, Directeur général, Institut finlandais de géodésie (voir également Finlande)

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES GÉOMÈTRES

M. Ian WILLIAMSON, Président, FIG, Commission 7 (cadastre et aménagement des terres)

D. Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Secrétaire exécutif

Mme Beatrice LABONNE, Directrice de la Division du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles

Secrétaires exécutifs adjoints

M. Gabriel GABELLA, Fonctionnaire principal chargé des affaires économiques, Service de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, Division du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles

M. K. Hans STABE, Fonctionnaire chargé des affaires économiques, Service de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, Division du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles

Annexe II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du bureau de la Conférence.
3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Création de commissions techniques;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Pouvoir des représentants à la Conférence.
4. Rapports des pays.
5. Examen des techniques nouvelles en matière d'acquisition, de manipulation, de stockage et de présentation des données cartographiques, une importance particulière étant donnée à leurs applications possibles dans les pays en développement :
 - a) Cartographie automatique : création et exploitation de bases de données cartographiques numériques, y compris la modélisation numérique des terrains;
 - b) Systèmes d'information foncière ou géographique : définition, constitution et application;
 - c) Établissement de levés et de cartes, géodésie, mise à jour et généralisation des cartes;
 - d) Levés cadastraux et réforme foncière;
 - e) Télédétection en cartographie;
 - f) Cartographie thématique de la mise en valeur des ressources naturelles et de l'environnement;
 - g) Levés hydrographiques et cartes marines;
 - h) Cartographie aéronautique.
6. Assistance technique et transfert de techniques appropriées et abordables.
7. Ordre du jour provisoire de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
8. Adoption du rapport de la Conférence.

Annexe III

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote</u>	<u>Titre/pays</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CONF.90/1	Ordre du jour provisoire	3 b)
E/CONF.90/2	Règlement intérieur	3 a)
E/CONF.90/INF/1	Documentation de la Conférence	
E/CONF.90/INF/2	Liste provisoire des documents	
E/CONF.90/INF/3	Liste provisoire des participants	
E/CONF.90/L.1	Intégration des techniques dites "TSS" : télé-détection, système d'information géographique et système de positionnement universel (Document présenté par le Secrétariat)	5 e)
E/CONF.90/L.2	Activités de la Société internationale de photogrammétrie et télé-détection (SIP) (Document présenté par la Société)	4
E/CONF.90/L.3	Généralisation automatique en cartographie (Document présenté par la Finlande)	5 e)
E/CONF.90/L.4	MapSite – un service du WWW pour la consultation de cartes topographiques de la Finlande (Document présenté par la Finlande)	5 b)
E/CONF.90/L.5	Classification du couvert végétal et des forêts en Finlande sur la base des images de l'instrument de cartographie thématique de Landsat et des données cartographiques numériques (Document présenté par la Finlande)	5 e)
E/CONF.90/L.6	Point des activités cartographiques aux États-Unis d'Amérique (Document présenté par les États-Unis)	4
E/CONF.90/L.7	Conception d'un nouvel atlas national des États-Unis (Document présenté par les États-Unis)	5 a)
E/CONF.90/L.8	La carte marine numérique : une base de données polyvalente (Document présenté par les États-Unis)	5 g)
E/CONF.90/L.9	Aperçu du format vectoriel du produit (Document présenté par les États-Unis)	5 a)

<u>Cote</u>	<u>Titre/pays</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CONF.90/L.10	Accès par Internet aux fichiers de données relatives aux noms géographiques : évolution de la situation aux États-Unis depuis 1994; serveur GEOnet (Document présenté par les États-Unis)	5 a)
E/CONF.90/L.11	Systèmes intégrés de GPS/GIS au service de toutes les phases de l'aéronautique (Document présenté par les États-Unis)	5 h)
E/CONF.90/L.12	Le Réseau de données géospaciales interaméricain : mettre en place un centre d'échange de données géospaciales pour l'hémisphère occidental (Document présenté par les États-Unis)	5 a)
E/CONF.90/L.13	Système de référence vertical mondial pour des levés précis des altitudes et profondeurs orthométriques (Document présenté par les États-Unis)	5 c)
E/CONF.90/L.14	Office of Coast Survey : modernisation de la production de cartes marines (Document présenté par les États-Unis)	5 g)
E/CONF.90/L.15	L'infrastructure nationale de données géographiques des États-Unis (Document présenté par les États-Unis)	5 b)
E/CONF.90/L.16	Normes pour l'infrastructure mondiale de données géographiques (Document présenté par les États-Unis)	5 b)
E/CONF.90/L.17	Structure de données géographiques pour le développement économique (Document présenté par l'Association cartographique internationale)	5 a)
E/CONF.90/L.18	Coopération entre organismes de cartographie officielle en Europe (Document présenté par le Comité européen des responsables de la cartographie officielle)	4
E/CONF.90/L.19	La cartographie cubaine et l'environnement : progrès et perspectives dans le domaine des technologies nouvelles (Document présenté par Cuba)	5 f)
E/CONF.90/L.20	Rapport sur l'état et les progrès de l'activité cartographique en République argentine (Document présenté par l'Argentine)	4

<u>Cote</u>	<u>Titre/pays</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CONF.90/L.21	Progrès de la topographie et de la cartographie en Chine entre 1993 et 1997 (Document présenté par la Chine)	4
E/CONF.90/L.22	La cartographie officielle de l'Espagne : la carte topographique nationale au 1/25 000 (Document présenté par l'Espagne)	5 c)
E/CONF.90/L.23	Association cartographique internationale : progrès réalisés entre 1991 et 1997 (Document présenté par l'Association cartographique internationale)	4
E/CONF.90/L.24	Les cartes et la cartographie : comment l'ACI voit l'avenir (Document présenté par le Secrétariat)	5 a)
E/CONF.90/L.25	La cartographie à l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (Document présenté par le Brésil)	5 a)
E/CONF.90/L.26	Ensembles uniformes et fiables de données cartographiques pour la région de la mer Baltique (Document présenté par la Finlande)	5 a)
E/CONF.90/INF/4	Institut géographique Agustin Codazzi (Document présenté par la Colombie)	4
E/CONF.90/INF/5	Déclaration de Bogor sur la réforme cadastrale (Document présenté par le Secrétariat)	5 d)
E/CONF.90/INF/6	Gestion stratégique de la réforme cadastrale (Document présenté par le Secrétariat)	5 d)
E/CONF.90/INF/7	Cartographie depuis l'espace (Document présenté par l'Allemagne)	5 e)
E/CONF.90/INF/8	Conséquences des systèmes de positionnement universel permanents pour le suivi du système de points de référence géodésiques (Document présenté par l'Allemagne)	5 c)
E/CONF.90/INF/9	Système de référence géocentrique sud-américain (Document présenté par l'Allemagne)	5 c)
E/CONF.90/INF/10	Création de fichiers de données multinationaux : l'expérience MEGRIN (Document présenté par l'Allemagne)	5 b)

<u>Cote</u>	<u>Titre/pays</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CONF.90/INF/11	Réalisation de plans cadastraux numériques dans le Land de Hesse (Document présenté par l'Allemagne)	5 c)
E/CONF.90/INF/12	Systèmes d'information géographique urbains (Document présenté par l'Allemagne)	5 e)
E/CONF.90/INF/13	Les enjeux du progrès en matière de manipulation des données spatiales : les nouvelles formations géo-informatiques à l'Institut international de levés aérospatiaux et sciences de la terre (Document présenté par les Pays-Bas)	6
E/CONF.90/INF/14	Activités du Département des services d'appui et de gestion pour le développement des Nations Unies (Document présenté par le Secrétariat)	6
E/CONF.90/INF/15	Travaux cartographiques au Japon, 1994-1996 (Document présenté par le Japon)	4
E/CONF.90/INF/16	Coopération technique pour l'établissement de levés et de cartes au Japon (Document présenté par le Japon)	6
E/CONF.90/INF/17	Vers l'établissement d'une carte du monde (Document présenté par le Japon)	5 f)
E/CONF.90/INF/18	Hydrographie et cartographie nautique et bathymétrique sur le continent américain (Document présenté par les États-Unis)	5 g)
E/CONF.90/INF/19	Point sur la cartographie au Kenya, 1994-1996 (Document présenté par le Kenya)	4
E/CONF.90/INF/20	Principaux progrès dans le domaine de la cartographie (Document présenté par le Mexique)	4
E/CONF.90/INF/21	Rapports des pays : le point sur les activités topographiques et cartographiques (Document présenté par l'Inde)	4
E/CONF.90/INF/22	La cartographie en Russie : évolution actuelle (Document présenté par la Russie)	4

<u>Cote</u>	<u>Titre/pays</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
E/CONF.90/INF/23	Le service hydrographique et océanographique de la marine (Document présenté par la France)	5 g)
E/CONF.90/INF/24	L'Institut géographique national (Document présenté par le Honduras)	4
E/CONF.90/INF/25	Présentation de la modernisation des activités cartographiques, cadastrales et géodésiques en El Salvador (Document présenté par El Salvador)	5 d)
E/CONF.90/INF/26	Rapports des pays : Fidji (Document présenté par Fidji)	4
E/CONF.90/INF/27	Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (Document présenté par les États-Unis)	5 b)
E/CONF.90/INF.28	Activités de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Document présenté par l'OACI)	5 b)
E/CONF.90/INF/29	Comité permanent chargé des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique (Document présenté par le Secrétariat)	4
E/CONF.90/INF/30	Projet d'ordre du jour provisoire de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique (Document présenté par le Secrétariat)	7
E/1997/52	Rapport de la quatorzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, 3-7 février 1997 (Document présenté par le Secrétariat)	
A/S-19/7	Séminaire interrégional sur la cartographie mondiale dans la perspective de la mise en oeuvre des accords multinationaux sur l'environnement (Lettre datée du 21 mars 1997, adressée au Secrétaire général) (Document présenté par le Secrétariat)	

Annexe IV

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SEPTIÈME CONFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE
RÉGIONALE DES NATIONS UNIES POUR L'AMÉRIQUE

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du bureau de la Conférence.
3. Objectifs de la Conférence.
4. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Constitution de commissions et élection des présidents et rapporteurs;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
5. Rapports des pays.
6. Rapports sur l'application des résolutions adoptées par la sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
7. Rapports sur la contribution des services géographiques et de la cartographie au règlement de problèmes nationaux, sous-régionaux, régionaux et mondiaux, notamment :
 - a) Politiques et institutions;
 - b) Questions techniques;
 - c) Applications.
8. Examen des résultats de la Conférence.
9. Ordre du jour provisoire de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.
10. Adoption des résolutions et du rapport de la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique.